



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

## **Session Plénière du 16 mai 2018**

### **Vœu du Groupe Front National**

#### **CONTRIBUTION FINANCIERE AUX VOIES ET AXES ROUTIERS D'INTERET REGIONAL**

La loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » du 7 août 2015 (loi NOTRe) prévoit l'intervention des Régions sur les routes (4°bis de l'article L4221 du CGCT) en leur permettant de contribuer au financement « des voies et des axes routiers qui, par leurs caractéristiques, constituent des itinéraires d'intérêt régional identifiés dans le SRADDET ».

La politique régionale de transport de la Région Centre-Val de Loire se doit de répondre aux nécessités de mobilité de l'ensemble de ses habitants. Consciente que la seule politique ferroviaire ne peut pleinement répondre à cette exigence, il s'agit pour la Région Centre-Val de Loire de replacer la route au cœur de sa politique de transport.

En effet, afin de tenir compte de problématiques environnementales, énergétiques, sécuritaires et économiques, la route et son utilisation sont amenées à profondément évoluer dans un futur proche. Les véhicules eux-mêmes, les modes de transport, les pratiques de conduite vont être considérablement transformés afin de répondre à ces défis.

En collaboration avec les Conseils Départementaux, il appartient aux Régions d'anticiper ces profondes mutations en accompagnant les différents acteurs intervenant dans ce domaine. C'est effectivement la combinaison route/ferroviaire qui permettra aux habitants de disposer de possibilités de mobilité réellement adaptées à leurs besoins. La première condition de cette évolution étant évidemment de disposer de routes entretenues et fiabilisées garantissant la meilleure sécurité possible à leurs usagers.

#### **PROPOSITION :**

**En conséquence de quoi, conformément à la loi NOTRe et suite à l'appel lancé par les six départements de notre région, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni en session plénière le 16 mai 2018, décide de contribuer financièrement aux voies et axes routiers considérés comme ayant un intérêt régional.**



**Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire**  
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS  
[grpfn@grp.regioncentre.fr](mailto:grpfn@grp.regioncentre.fr) - [fn-regioncentre.fr](http://fn-regioncentre.fr)